

Mainvilliers

le MAG'

n°6

ville-mainvilliers.fr

AVRIL - MAI 2022

Budget

PARTICIPATIF

#1

C'EST
PARTI !



1

vous proposez

2

nous étudions
ensemble

3

vous votez

DOSSIER :

Lancement du budget participatif



SOMMAIRE

3. Éditorial

4. La Ville et la vie en images

Photos

6. Politique de la ville

Soirée spéciale film « Mémoire de quartier »

7. Économie Sociale et Solidaire

Les travailleurs de l'ombre « Portraits d'invisibles »

8. Action Économique de Proximité

Rachat de « Couet'hôtel »

Découvrez « Au grenier de Caroline »

9. Action Sociale et Solidaire

Plan national canicule

10. Santé

Ouverture du cabinet médical de Boisville

11. Citoyenneté

Un nouveau conseil municipal des enfants

12. Développement durable

Et si on nettoyait notre ville ensemble au printemps ?

14. Dossier

Budget participatif mainvillois

17. Urbanisme

Rénovation énergétique des copropriétés

18. Culture

Un dépliant sur les nouveautés disponibles

20. Éducation

La Ville lance le projet « Je peins ma ville ! »
L'île aux loisirs Olympe de Gougues a ouvert ses portes

22. Seniors et aînés

Prendre soin de soi, tout un programme au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

23. Sport

La Pétanque sportive de Mainvilliers marque des points

24. Vie associative

Valentin Haüy : une association engagée

26. Portrait

L'Odysée des f'AME : une association humanitaire et solidaire

27. Focus

Ils font la ville, focus sur Hamady Gadio

28. Le conseil municipal

Trombinoscope

30. À toutes fins utiles

Coordonnées

31. Paroles d'élu(e)s

Pour Mainvilliers ensemble, continuons !
Ensemble Passons à l'Action

RESTEZ INFORMÉ !



ABONNEZ-VOUS
À NOTRE NEWSLETTER !

ville-mainvilliers.fr



© Freepik

Directrice de la Publication : **Michèle Bonthoux**

Rédaction :

Ville de Mainvilliers

Hôtel de ville Place du Marché

CS 31101 – 28305 Mainvilliers Cedex

Tél : 02 37 18 56 80

Courriel :

mairie@ville-mainvilliers.fr

Impression :

TOPP Graphic

5, ZA Croix Saint Mathieu

28320 Gallardon

Tel : 02 37 31 08 00



IMPRIM'VERT © 2020 - 6219

Démarche de diminution
de l'impact environnemental



Édito

Madame, Monsieur,

Le jeudi 24 février 2022, la Russie envahissait l'Ukraine, mettant un terme à des années de paix sur notre continent. Depuis, pas un jour ne passe sans que nous assistions, tragiquement, à la mort de nombreuses familles et d'enfants.

Comment, il y a encore quelques mois, aurions-nous pu imaginer voir des villes assiégées par des chars, des immeubles, des ports et aéroports bombardés ? Des civils pris pour cibles ?

La guerre en Ukraine a conduit à une indignation légitime partout en Europe et dans le monde, et à un soulèvement de nombreux peuples pour la paix.

Rien ne peut justifier la guerre, pas plus en Ukraine qu'ailleurs dans le monde.

Cette guerre nous effraie certainement davantage que d'autres car elle se déroule à seulement 1500 kilomètres de nous.

A l'instar d'autres villes et d'autres pays, nous avons ainsi décidé de nous mobiliser pour venir en aide, à notre niveau, au peuple ukrainien.

Comment ? En mettant à disposition un logement pour l'accueil de réfugiés de Kiev. En parallèle, vous trouverez en dernière de couverture de ce journal les dispositifs mis en oeuvre par la Ville et le Centre Socio-Éducatif, en partenariat avec la Croix-Rouge, permettant à chacune et chacun d'apporter sa contribution humanitaire dans ce terrible conflit.

Cette guerre nous rappelle chaque jour combien nous avons la chance de vivre en paix. Vous trouverez dans ces pages toutes les actions menées par la Ville qui visent à favoriser le bien vivre ensemble, cette notion si précieuse qui, plus que jamais aujourd'hui, prend tout son sens.

Michèle BONTHOUX
Maire de Mainvilliers
Conseillère régionale

AGENDA

- **Dimanche 24 avril** de 8h à 19h
élection présidentielle (2nd tour)
- **Jeudi 28 avril** 18h30
salle Victor Hugo : réunion de préparation de la fête des voisins
- **Vendredi 29 avril** 19h
salle des fêtes : soirée spéciale film « Mémoire de quartier »
- **Samedi 30 avril** 10h30
salle d'honneur : réunion publique pour le lancement du budget participatif
- **Samedi 7 mai**
square d'Anjou : vide grenier du conseil citoyen
- **Jeudi 19 mai** 18h30
salle des fêtes : conseil municipal
- **Vendredi 20 mai** 18h
fête des voisins
- **Samedi 21 mai** 10h
Bois du Château : nettoyage de printemps
- **Jeudi 9 juin** 18h30
salle des fêtes : conseil municipal



Installation du Conseil municipal
le 28 janvier



Loto au foyer restaurant
le 13 janvier



Exposition du Club philatélique
le 13 mars

**Signature de la Convention Territoriale
de Services aux Familles
et du Projet Éducatif Territorial**
le 1er mars



**Réunion publique sur la
rénovation énergétique**
le 7 mars



Inauguration du cabinet médical de Boisville
le 9 mars



Cérémonie officielle de la déconstruction de « La Banane »
le 24 février



Centre de vaccination éphémère à la salle des fêtes
le 10 février



Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie
le 19 mars



Soirée spéciale film « Mémoire de quartier »

La Ville de Mainvilliers prévoit une deuxième diffusion du film « Mémoire de quartier » plébiscité lors de la première projection l'année dernière.

La Ville de Mainvilliers vous propose de venir assister à la diffusion du film « Mémoire de Quartier », qui retrace la vie des habitants et des professionnels à « La Banane ». Lors de la diffusion du film en septembre 2021, avec le contexte sanitaire, certains habitants n'avaient malheureusement pas eu la possibilité d'assister à la présentation du film.

Cette deuxième projection est donc l'occasion de voir ou revoir ces témoignages mais également de partager vos souvenirs, d'échanger, de découvrir, de rencontrer...

« Pour la ville et ses habitants c'est une page qui se tourne pour laisser place à de nouveaux projets », souligne Michèle BONTHOUX, Maire.

Rendez-vous à la salle des fêtes le vendredi 29 avril 2022 à 19h.

Lors de cette soirée, la Ville diffusera les photographies des habitants ayant participé au concours sur la démolition de « La Banane », lancé fin février 2022. Ce sera l'occasion de voter pour les photos de votre choix. Une exposition sera par la suite affichée à la Maison des Projets et sur les panneaux de la ville.



Madame Michèle Bonthoux, Maire, lors de la projection en septembre 2021.

« Pour la ville et ses habitants c'est une page qui se tourne pour laisser place à de nouveaux projets »

Le 7 mai, videz votre grenier grâce au Conseil citoyen !



Le Conseil Citoyen de Mainvilliers, composé d'habitants du quartier Tallemont-Bretagne et d'associations, organise le samedi 7 mai 2022 son premier vide grenier à proximité du square Anjou, derrière le 11 avenue de Bretagne.

Réservé uniquement aux particuliers, ce vide-grenier est l'occasion de donner une nouvelle vie à vos objets, vêtements dont vous ne vous servez plus.

Des emplacements de 2 mètres peuvent être réservés au prix de 5 €.

Pour plus d'informations, merci de contacter le 06 08 05 19 73 ou par mail conseilcitoyenmainvilliers@yahoo.fr





Et si on mettait à l'honneur les travailleurs de l'ombre avec « Portraits d'invisibles » ? Le nouveau projet de Reconstruire Ensemble



Elles, ils s'appellent Christian, Bibiche, Khater, Gwenaël, Soïa, Laurent, Dimitri, Abdenasir, Mathieu, Nathalie, Christophe et Stéphane. Elles, ils s'occupent des espaces verts, de la propreté urbaine, du ménage sur différents sites de la ville de Mainvilliers.



Tous ont à cœur d'améliorer la qualité du cadre de vie. Tôt le matin, ils sortent et nettoient les containers à ordures, ramassent à la pince les débris laissés à l'abandon sur les espaces publics, entretiennent les parcs, nettoient les halls et cages d'escalier des immeubles.

A l'instar des professionnels de santé, ils n'ont jamais cessé leur activité durant la crise sanitaire. Mobilisés dès le premier confinement, le caractère essentiel de leurs missions a soudain pris tout son sens.

Ainsi, pour remercier ces travailleurs de l'ombre, Reconstruire ensemble a décidé de conduire le projet « Portraits d'invisibles » qui a été soutenu financièrement par la Ville de Mainvilliers et l'Etat,

dans le cadre de la politique de la ville. Sous l'objectif du photographe professionnel François DELAUNEY, 12 agents ont accepté de dévoiler leur visage et leur attachement ordinaire à rendre la ville plus agréable à vivre.

10 tirages pour panneaux d'exposition ont été édités. Des ateliers d'écriture au sein de Reconstruire Ensemble ont permis aux 12 volontaires de s'exprimer sur leur métier, au moyen d'une légende.

Le vernissage aura lieu le mardi 3 mai 2022 à 18h à la salle d'honneur de la Mairie.

L'exposition gratuite sera visible à la Mairie, en salle d'honneur, le mercredi 4 mai (de 14h à 17h) et jeudi 5 mai (de 10h à 12h) puis à la Bibliothèque du vendredi 6 mai au samedi 28 mai, au CSE Jules Verne du mardi 31 mai au vendredi 10 juin et enfin au foyer Marie-Hélène Foucart du lundi 13 juin au vendredi 24 juin.

Retour sur la journée internationale des droits des femmes au CSE Jules Verne



Chaque année, le Centre socio-éducatif Jules Verne se mobilise pour la journée internationale des droits des femmes. Plusieurs actions ont été mises en place avec l'ensemble des publics accueillis au centre social.



Le 8 Mars une conférence « Raconte L'Art » dédiée à l'artiste Niki Saint Phalle, s'est déroulée à la Micro-Folie, en présence des familles.

Puis, le 9 Mars, une exposition, une vidéo et un slam intitulé « Slam O Femmes » ont été présentés au public. Ces outils ont été confectionnés en amont par les jeunes du CSE Jules Verne, l'association Nomad 28 et Amnesty international.



La présentation a été faite en présence des élu-e-s de la Ville de Mainvilliers et la déléguée du Préfet en charge des droits des femmes. La semaine d'actions s'est achevée samedi 12 Mars, à la Micro-Folie, par un atelier créatif « Imprime et décore ta nana ».

Toute la semaine, à l'entrée du CSE, étaient exposés des haikus (petits messages poétiques) en faveur des femmes réalisés par les adultes et parents.





La Ville de Mainvilliers bénéficie d'une activité économique soutenue avec l'ouverture prochaine d'un hôtel et d'un commerce. Deux nouveaux food-trucks font également leur arrivée dans le paysage mainvillois.

Rachat de « Couet'hôtel » : bientôt une offre hôtelière sur la ville !



En septembre dernier, la Ville vous annonçait le rachat de « Couet'hôtel » de Mainvilliers par le groupe Enzo. **C'était l'une des préoccupations des élus dès le début de leur mandat : trouver un acheteur pour « Couet'hôtel ». L'ouverture est imminente.**

Malgré les recherches durant l'ancienne mandature, aucun repreneur n'avait été trouvé et le site était fermé depuis de nombreuses années. C'est avec force et détermination que l'équipe municipale a souhaité porter ce projet, essentiel pour les professionnels et habitants cherchant une location hôtelière. Après plusieurs mois d'échanges et de tractations, la Ville se réjouissait d'avoir trouvé un acquéreur pour le rachat du site.

« Ainsi, après d'importants travaux de réfection, l'hôtel ouvrira ses portes au mois de juillet prochain », souligne Mokhtar ERRAJI, directeur d'Enzo Hotel.

Le rachat du restaurant s'opèrera dans un second temps.

Découvrez « Au grenier de Caroline » : une enseigne « caverne d'Ali Baba »

Vous aimez chiner les vieux meubles ou la vaisselle ancienne ? La nouvelle enseigne « Au grenier de Caroline » est faite pour vous !

Sur une surface totale de 900 m², ce nouveau vide grenier permanent s'installe au 9 rue Paul Langevin. Son fonctionnement est identique à celui d'un vide grenier traditionnel : des clients particuliers exposent et vendent leurs produits d'occasion mais dans un magasin couvert et ouvert toute l'année. L'ouverture est prévue courant avril.



Incendie aux pompes funèbres Denèque



Dans la nuit du 26 au 27 janvier dernier, l'OGF Denèque, rue Paul Langevin était détruit par un incendie. La surface commerciale de 400 m² est totalement partie en fumée.

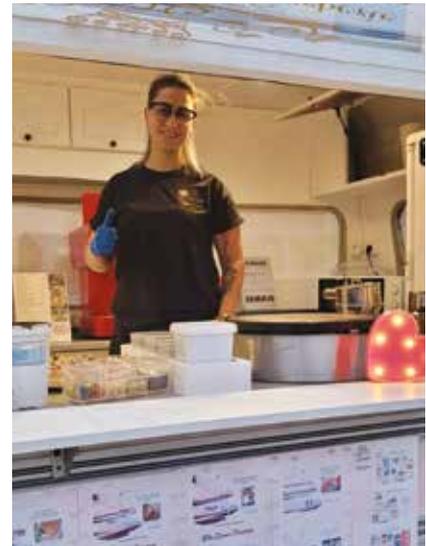
La municipalité apporte son soutien à l'entreprise en communiquant sur la continuité de son activité, par le biais des différents supports de communication de la Ville : panneaux d'affichage lumineux, site internet, revue municipale, etc. Grâce à l'installation rapide d'algécos, OGF Denèque a pu maintenir une continuité d'activité.



Deux food-trucks investissent le paysage mainvillois

Food Box, spécialisé dans la vente de burgers et nems, propose un large panel de restauration rapide : sandwiches, burgers, hot-dog, keftas, bricks, à consommer sur place ou à emporter. Le mercredi vous pourrez commander un tajine légumes ou kefta et le samedi un couscous légumes ou royal.

Vous le trouverez sur la place du Marché tous les jours sauf le jeudi de 11h à 14h et de 18h30 à 23h.



Thé Queen Crêperie est, quant à lui, un food truck proposant des galettes salées, crêpes sucrées, gaufres. **Ce nouveau commerce ambulant sera présent tous les jeudis matins sur le marché.**

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ



Plan National Canicule

Les communes et/ou centres communaux d'action sociale ont la charge de recenser les personnes fragiles susceptibles d'être en danger en cas de fortes chaleurs. Il s'agit du Plan National Canicule.

Le Plan National Canicule (PNC) a pour objectifs d'anticiper l'arrivée des vagues de chaleur, de définir les actions à mettre en œuvre pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celles-ci et d'adapter les mesures de prévention et de réduction des expositions à la chaleur particulièrement à destination des populations vulnérables à la chaleur.

Le CCAS de Mainvilliers a la mission de tenir à jour la liste des personnes vulnérables en cas de canicule. La démarche d'inscription est volontaire et facultative.

Inscription par téléphone au 02 37 18 32 26 ou au 02 37 18 30 61 ou par accueil physique au CCAS, aux heures d'ouverture, 125 avenue de la Résistance.





Ouverture du cabinet médical de Boisville : une première étape pour répondre au manque de médecins

7,5 millions de Français vivent dans des déserts médicaux et 5,5 millions de Français n'ont pas de médecin généraliste référent. Mainvilliers n'échappe pas à cette pénurie. Afin de répondre à une partie des besoins de la population, la Ville a œuvré pour l'ouverture d'une structure médicale à Boisville.

Depuis le 1^{er} avril un premier médecin généraliste, venant d'une autre commune d'Eure-et-Loir, a commencé la prise de rendez-vous téléphonique pour les habitants ne disposant pas de médecin. Un second médecin généraliste prendra ses fonctions dans quelques jours. La prise de rendez-vous téléphonique est privilégiée pour le moment à l'accueil physique.

En effet, comme le précise Jacques GUILLEMET, élu chargé notamment du pôle santé : « **Les premières ouvertures de cabinets médicaux en région Centre-Val de Loire ont été marquées par une forte affluence de patients et par une saturation des standards téléphoniques. Les médecins ont ainsi fait le choix de privilégier la prise de rendez-vous par téléphone** ».

Si l'ouverture du cabinet médical de Boisville ne permettra pas de répondre aux besoins de tous les Mainvillois, c'est une première étape dans la construction du « Pôle Santé ». La Ville est depuis quelques semaines d'ores et déjà au travail pour

attirer de nouveaux médecins généralistes sur la ville, en partenariat avec le Conseil de l'Ordre des médecins, la Région Centre-Val de Loire, la CPAM, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental. En effet, « **il faudrait 3 médecins supplémentaires sur la ville pour pallier aux départs à la retraite des professionnels de santé du territoire** » souligne Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale.

Vous avez dit « Pôle santé » ?

En parallèle du cabinet médical de Boisville, la municipalité souhaite renforcer les liens entre les professionnels de santé du territoire afin de développer l'offre de soins. A ce titre, la Ville a soutenu le projet d'une Maison des Consultations qui ouvrira ses portes en 2023 au sein de l'Hôpital Privé d'Eure-et-Loir.



Michèle BONTHOUX, Maire de Mainvilliers, Conseillère régionale, et Jacques GUILLEMET, Conseiller municipal délégué, chargé du Pôle Santé et de l'économie de proximité, entourés des deux médecins généralistes et des partenaires, lors de l'inauguration du cabinet médical de Boisville le 9 mars.



Un nouveau Conseil Municipal des Enfants installé le 16 mars dernier

Favoriser l'implication des enfants dans la vie locale, les sensibiliser à différentes thématiques comme l'environnement, la culture, la paix... mais également attiser leur curiosité ont toujours été des ambitions fortes de la Ville. Objectif ? Permettre aux plus jeunes de devenir des citoyens du Monde.



Mise en place du nouveau Conseil Municipal des Enfants le 16 mars.

Le Conseil Municipal des Enfants est, parmi d'autres instances, une structure favorisant l'implication des plus jeunes dans différents domaines. 17 nouveaux jeunes conseillers municipaux, élus par leurs camarades, des classes de CM1, CM2, 6ème et 5ème, ont pris leurs fonctions le 16 mars dernier.

« Lors de cette première séance, ils ont évoqué leurs projets. Ils auront deux ans pour les mener et les voir se concrétiser » précise Jean-Paul RAFAT, Adjoint au Maire chargé notamment de la citoyenneté. Dès le mois de mai prochain, ils seront à pied d'œuvre.

Le 20 mai : et si on s'invitait entre voisins ?

*La fête des voisins, moment de convivialité incontournable depuis de nombreuses années, a été perturbée en 2020 et 2021 par la crise sanitaire. **Le vendredi 20 mai 2022, la nouvelle édition devrait réchauffer les cœurs !***

Organisée par les citoyens eux-mêmes, la fête des voisins permet de développer la convivialité en toute simplicité. Autour d'une table installée dans votre quartier ou votre jardin, vous pourrez vous retrouver pour un moment festif avec celles et ceux que vous croisez tous les jours et avec qui vous avez noué des liens de solidarité et de bonne entente.

La Ville de Mainvilliers vous propose cet événement en partenariat avec l'association Immeubles en Fête. Pour vous accompagner dans l'organisation, la Ville de Mainvilliers peut vous fournir du matériel de communication et vous prêter des tables.

la fête
des
voisins
Immeubles en fête

Réunion de préparation le 28 avril

La Ville organise une réunion de préparation jeudi 28 avril à 18h30 dans une des salles Victor Hugo pour les habitants intéressés. Dans un souci d'organisation merci de confirmer votre présence et si vous souhaitez avoir plus d'informations sur cet événement, vous pouvez contacter Céline LOLLIVIER à la Maison des Projets au 02 37 18 56 74 ou 06 08 05 19 73.



Le 21 mai : Et si on nettoyait notre ville ensemble au printemps ?

La Ville de Mainvilliers participe à l'opération « L'Agglo fait son nettoyage de printemps ». Cette opération consiste, durant 2 heures, à ramasser un maximum de déchets se trouvant sur l'espace public. Cette année la commune a choisi le **Bois du Château** comme secteur de ramassage.

Le rendez-vous citoyen est fixé le **samedi 21 mai à 10 heures** devant l'entrée du Bois du Château, rue du Château d'Eau. Pour les inscrits qui le souhaitent, rendez-vous à 9h30 pour partager un **moment de convivialité** (café, jus, chocolat, viennoiseries...).

Au programme de cette journée de nettoyage de printemps :

De 10 h à 12 h : Ramassage des déchets grâce à des gants et des sacs fournis gratuitement par Chartres métropole. **Il est préférable de vous munir d'un gilet jaune.**

12h30 : Rassemblement à Morancez au marché couvert, rue de Chavannes, pour la remise des diplômes aux communes participantes et pour partager un déjeuner « 0 déchet », offert par Chartres métropole à l'ensemble des participants.

14h : Spectacle « Eh oh les poubelles ! » sur le tri, la réduction et la gestion des déchets.

Si vous souhaitez participer à ce rassemblement pour une ville plus propre, vous pouvez vous inscrire grâce au **bulletin d'inscription** disponible à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque, au Centre Socio-Educatif Jules Verne, à la Maison des Projets et chez certains commerçants. **Vous pouvez également vous inscrire en contactant le service développement durable de la mairie au 02 37 18 56 80 ou par courriel à mairie@ville-mainvilliers.fr**



Attention, les inscriptions doivent être réalisées avant le 29 avril !

**L'EREA engagé dans le recyclage des déchets :
Du 25 au 29 avril, mettez vos déchets papiers à la benne !**



L'EREA est l'Établissement régional d'enseignement adapté. Il est situé au 42 rue du Château d'Eau. Une benne « Paprec », dans laquelle il est possible de déposer du papier, des magazines, cartons, journaux... **sera entreposée dans la cour de l'EREA François Truffaut de Mainvilliers du 25 au 29 avril.** **A quels horaires pourrez-vous déposer vos déchets de magazines, papiers etc. ? Entre 17h et 19h** **Pour les gros volumes de déchets**, vous aurez la possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires **en contactant Madame Perrinelle au 06 30 08 23 85**

Un arbre abattu, 5 replantés !



Courant avril, les équipes des espaces verts de la Ville vont procéder à l'abattage d'un arbre du square Millochau.

Le diagnostic est tombé : du haut de ses 30 ans, le paulownia est attaqué par des champignons qui fragilisent le bois et rendent son tronc creux. C'est une décision toujours difficile à prendre mais l'arbre étant malade, les agents des espaces verts de la Ville vont procéder à son abattage courant avril.

En lieu et place, 5 autres arbres vont être plantés l'hiver prochain : 1 chêne, 1 cerisier à fleurs, 1 érable champêtre, 1 érable au père David et 1 érable cannelle.



Vente de composteurs à Mainvilliers

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets, Chartres métropole propose aux habitants de s'équiper de composteurs individuels à tarif préférentiel.



Quels déchets peut-on composter ?

En théorie, tous les déchets organiques peuvent être compostés. Mais mieux vaut privilégier les déchets de petite taille et respecter l'équilibre entre les déchets du jardin (fleurs fanées, tonte de gazon et tailles de haies) et les déchets de la cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, filtres et marc de café, sachets de thé). On peut également mettre dans son composteur les sciures et cendres de bois, les serviettes et mouchoirs en papier et de petits morceaux de cartons ou de papier.

Qu'est-ce que le compostage ?

Dans la nature, quand une matière organique tombe au sol, elle est revalorisée en quelques mois par les organismes vivants. Le compostage, appliqué aux déchets organiques, s'inspire de ce cycle naturel. En à peine une année, les déchets sont ainsi transformés en un amendement utilisable au jardin.

Le compostage peut se pratiquer directement en tas dans votre jardin. Cependant, le processus de dégradation des matières organiques est plus efficace dans un composteur, espace clos, qui permet la montée en température. De plus, d'un point de vue esthétique, il s'intègre plus facilement dans nos jardins.

Une vente de composteurs sur notre commune

Les ventes de composteurs auront lieu lors de permanences OUVERTES À TOUS les habitants de l'agglomération. **A Mainvilliers, Chartres métropole sera présent le mercredi 4 mai 2022 de 14h à 18h à la salle des fêtes Victor Hugo** pour vous exposer en détail les bonnes pratiques pour réussir un bon compost et répondre à toutes vos questions.

Prix de vente :

- Modèle plastique 400 L : 19 €
- Modèle plastique 600 L : 26 €
- Modèle bois 400 L : 24 €
- Modèle bois 600 L : 30 €

Quartier de Boisville : « Le Verger des Amis » agit pour l'environnement

Dimanche 6 mars, le verger du lotissement de Boisville était inondé des premiers rayons de soleil. Cette ambiance printanière a fait le plus grand bonheur des 18 bénévoles et adhérents de l'association « Le Verger des Amis », venus jardiner ensemble.

L'association mène un projet de plates bandes fleuries entre les fruitiers dont l'intérêt sera de favoriser la pollinisation et d'encourager la fructification. Dans ce cadre, l'objectif de l'après-midi était double : planter et semer. Petits et grands ont planté des petits fruitiers de variétés anciennes. Un autre groupe a semé des graines de fleurs mellifères et de plantes compagnes. **Ces fleurs seront plantées**



collectivement au verger le 22 mai à partir de 14h30. Un ramassage de déchets aura lieu le 15 mai prochain, suivi d'un goûter. Le rendez-vous est fixé à 14h, rue de Boisville. Sacs fournis, portez une tenue adaptée !



Budget participatif mainvillois : vous proposez, vous décidez !

La Ville de Mainvilliers a décidé d'affecter une partie de son budget à la réalisation d'idées proposées par les Mainvillois et les Mainvilloises. C'est un dispositif de démocratie participative qui vise à permettre aux habitants de s'impliquer davantage dans leur ville.



Les objectifs

- Être acteur de sa ville
- Encourager et donner de la visibilité aux initiatives citoyennes
- Favoriser le lien social entre les habitants qui partagent des idées communes
- Favoriser l'émergence d'idées
- Contribuer à la transformation de sa ville

Le budget participatif relève du budget d'investissement (matériels durables, aire de jeux, bancs...)

Le budget annuel alloué pour le budget participatif est de 55.000 €, soit 5 € par habitant (au-delà de la moyenne nationale par habitant).

Le budget participatif est une instance pilotée par 6 élus et 6 citoyens associés.

Qui peut proposer une idée ?

« **Toute personne habitant Mainvilliers, sans critère d'âge** », souligne Aziz BOUSLIMANI, 1^{er} Adjoint au Maire, chargé de l'Economie Sociale et Solidaire, du Développement Durable, et de la Politique de la Ville.

« **Les idées sont émises à titre individuel. Elles peuvent être portées par plusieurs habitants mais dans ce cas, il est nécessaire de nommer un représentant** », précise l' élu.

Le budget participatif concerne les initiatives d'habitants, a contrario des associations car leur projet est suivi par la Direction de la Vie Locale.

Les fêtes et manifestations ne peuvent pas être proposées car elles ne relèvent pas du budget d'investissement. Il est indispensable que les idées soient durables et pérennes. Ainsi l'organisation d'un festival, d'une fête, d'un troc (échange)... ne pourra pas être financée dans le cadre du budget participatif.

Quel projet est recevable ?

Les idées proposées doivent respecter tous les critères suivants :

- Relever des compétences de la Ville de Mainvilliers : développement durable, espaces verts, culture, sport, espace partagé et éducation.
- Être localisées sur le territoire de Mainvilliers uniquement.
- Présenter un intérêt général et à visée collective.
- Relever du budget d'investissement de la Ville de Mainvilliers (pas d'achat de terrain, de local, pas d'évènement éphémère). Les idées doivent s'inscrire uniquement dans le patrimoine dont dispose la Ville.



Quelles idées les habitants peuvent proposer ?

Vous pouvez proposer des idées en lien avec différentes thématiques relevant des compétences de la Ville. Afin de préciser ces thématiques, des « définitions » vous sont proposées. Les exemples ci-après sont donnés à titre indicatif :

- **Développement durable** : c'est une façon d'organiser la société de manière à lui permettre d'exister sur le long terme. Il s'agit par exemple d'une action de préservation de l'environnement : mise en place de prêts de vélos (Velib), installation d'hôtels à insectes, installation de ruches...
- **Espaces verts** : il s'agit des espaces engazonnés, arborés, de fleurs, d'arbres et de buissons d'ornement... Ce sont des espaces accessibles à pied et à vélo uniquement, et ne présentant pas de danger pour les usagers (plantation d'arbres, d'arbustes, de buissons, plantation de fleurs, aménagement d'un square...)
- **Culture** : il s'agit globalement de la peinture, sculpture, architecture, littérature... La culture et le patrimoine jouent un rôle fondamental en contribuant à la conservation de la mémoire (boîtes à livres, plaques historiques, création d'un film, d'une exposition...)
- **Sport** : c'est une activité physique avec des règles qui peut être soit individuelle, soit collective. Elle peut se pratiquer dans un équipement dédié : parcours sportifs urbains, pump tracks...
- **Espace partagé** : il désigne l'ensemble des espaces destinés à l'usage de tous, sans restriction. Il peut s'agir d'espaces de circulation ou de rassemblement. Cette thématique inclut la notion de solidarité (installation de mobiliers urbains, bancs, tables, garages à vélo, accessibilité aux personnes à mobilité réduite de ces espaces partagés...)
- **Éducation** : il s'agit de favoriser l'apprentissage et le développement des facultés intellectuelles, morales et physiques tout en faisant évoluer la société en dehors des cadres d'apprentissage traditionnels. Cette thématique est complémentaire de l'école : acquisition de jeux de société disponibles à la bibliothèque, création d'une fresque, mur de la citoyenneté, installation de tables de jeux extérieures (jeu de dames, échecs, jeux de villes...)

LANCEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF : RÉUNION PUBLIQUE LE SAMEDI 30 AVRIL À 10H30 MAIRIE - SALLE D'HONNEUR

PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT, ACCÈS À LA PLATEFORME NUMÉRIQUE ET INSCRIPTION

Informations auprès de la Maison des Projets :

- par téléphone : au 02 37 18 56 74 ou 06 08 05 19 73

- par mail : budgetparticipatif@ville-mainvilliers.fr

- en vous rendant dans les locaux de la Maison des Projets place du Marché les mardis de 13h30 à 17h30 et les jeudis de 9h à 12h30 ou sur rendez-vous

Les différentes étapes

© Freepik



Le dépôt d'idées du 12 avril au 12 juin 2022

Chaque habitant pourra proposer une idée :

- directement sur la plateforme participative www.jeparticipe.ville-mainvilliers.fr
- à la Maison des Projets les mardis de 13h30 à 17h30 et les jeudis de 9h à 12h30 ou sur rendez-vous. Un ordinateur est à la disposition des habitants. Un agent pourra les accompagner lors du dépôt d'idées.
- à l'accueil de la mairie et à la Maison des Projets en remplissant un formulaire papier

Pour pouvoir déposer une idée, les informations suivantes devront être communiquées :

- Les informations visibles par tous :

- Le titre de l'idée
- La présentation détaillée de l'idée
- La thématique à laquelle l'idée correspond
- Le(s) lieu(x) concerné(s) par la réalisation de l'idée

- Les informations visibles uniquement par le porteur d'idée et les membres du Comité de Pilotage :

- Nom/prénom du porteur d'idée
- Adresse du porteur d'idée
- Numéro de téléphone
- Adresse mail



Étude de recevabilité du 13 juin au 13 juillet 2022

Chaque idée sera étudiée afin de s'assurer qu'elle respecte tous les critères présentés dans le règlement du budget participatif.



Étude de faisabilité du 16 juillet au 16 septembre 2022

Chaque idée recevable sera étudiée par les techniciens des différents services municipaux de la Ville. Ils vérifieront d'une part que l'idée est réalisable et d'autre part estimeront son coût (pour rappel le montant maximum est de 55.000 €).



Ouverture des votes – Forum des idées le samedi 1^{er} octobre 2022

Les porteurs d'idées pourront au cours de cette journée les présenter et les expliquer à tous les Mainvillois et Mainvilloises en tenant un stand. C'est l'occasion de valoriser toutes les idées et les rendre accessibles à tous.



Vote par les habitants du 1^{er} octobre au 6 novembre 2022

Chaque habitant pourra voter pour 3 idées :

- soit sur la plateforme participative www.jeparticipe.ville-mainvilliers.fr
- soit le jour du forum (le 1^{er} octobre 2022)
- soit à la Maison des Projets (ouverte les mardis de 13h30 à 17h30 et les jeudis de 9h à 12h30 ou sur rendez-vous).



Annnonce des Lauréats le mardi 8 novembre 2022

Les idées retenues par les habitants seront annoncées sur la plateforme participative, le site internet de la Ville et les panneaux lumineux et dans la revue Mainvilliers le Mag.

Récompense des lauréats lors des vœux 2023

Les idées seront réalisées par les services municipaux de la Ville.



ÇA BOUGE À MAINVILLIERS !



Rénovation énergétique des copropriétés : l'Agglo et la Ville engagées !

Face à l'augmentation des coûts de l'énergie et aux obligations réglementaires qui se profilent à moyen terme, la commune de Mainvilliers et Chartres Métropole travaillent ensemble pour accompagner les propriétaires et copropriétaires mainvillois vers la réalisation de travaux de performance énergétique.

Plusieurs dispositifs sont mis en œuvre pour la rénovation énergétique.

Chartres Renov Habitat



Depuis 2018, Chartres Rénov' Habitat simplifie vos démarches et vous accompagne gratuitement dans tous vos projets de travaux d'économie d'énergie et d'adaptation de votre logement en cas de perte d'autonomie.

Prendre contact avec Chartres Rénov' Habitat :

Guichet unique, Hôtel d'agglomération, place des Halles, 28000 Chartres

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h30

Contact et renseignements :
sur rendez-vous au 02 37 23 40 00
et sur chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

ETEHC (Engager la transition énergétique dans l'habitat collectif privé)

Entièrement financé par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), ce programme vise à sensibiliser, informer et accompagner les copropriétaires dans une démarche d'amélioration énergétique des immeubles avant qu'ils ne se dégradent.

Après 3 ateliers de formation qui se sont tenus à Mainvilliers sur « Engager la transition énergétique dans l'habitat collectif privé », d'autres ateliers ouverts aux Mainvillois ont lieu à Chartres dans les prochaines semaines. Rendez-vous sur ville-mainvilliers.fr pour découvrir les dates et les lieux.

Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC)

Dans le cadre de ce dispositif d'aide aux copropriétés, l'agglo lance les « jeudis de la copropriété ». Ces journées visent à aider les copropriétés du territoire à résoudre les difficultés rencontrées au sein de leur résidence et d'apporter des réponses aux différentes questions des copropriétaires et conseillers syndicaux concernant le fonctionnement ou la gestion de leur copropriété.

Les jeudis de la copropriété auront lieu les : 28 avril, 12 mai, 2 juin, 16 juin de 18h30-20h30 à la Cosmetic Valley - 1 rue de l'Étroit Degré à Chartres.

En parallèle, pour toutes questions relatives au fonctionnement et à la gestion de la copropriété, des permanences ont lieu aux dates suivantes : 28 avril, 2 juin, 16 juin, 28 juillet, 25 août, 22 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 15 décembre, 15h-18h30 au Cadr'Ent, 11 place des Halles à Chartres

Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

A partir de mai 2022, ce dispositif va permettre de renforcer l'accompagnement de certains propriétaires à Mainvilliers qui rencontreraient des difficultés pour porter un projet de performance énergétique de leur logement. Un opérateur est en train d'être missionné par Chartres Métropole. Davantage d'informations dans le prochain journal à ce sujet !

Plaisir de lire : à la bibliothèque, un dépliant sur les nouveautés disponibles

Il n'est pas toujours simple de choisir ses livres parmi la quantité des sorties en librairie. Pour mieux vous guider dans vos emprunts, la bibliothèque vous concocte tous les mois un dépliant présentant une sélection des nouveaux livres de la bibliothèque.

Ce dépliant réunit les nouveautés de l'Espace Adulte ou de l'Espace Jeunesse. Il met également en valeur des thématiques comme les Droits des Femmes à l'occasion de la Journée du 8 mars.

Le dépliant vous permet de vous tenir au courant de l'actualité du livre et d'avoir des suggestions de lectures. Il donne aussi la possibilité aux parents de choisir pour leurs enfants des albums jeunesse par exemple.

Sur chaque dépliant, vous trouverez nos coups de cœur accompagnés d'un court résumé pour vous donner envie de les découvrir.

Vous pouvez réserver les titres empruntés qui vous intéressent en vous connectant sur le portail de la bibliothèque bibliotheque.ville-mainvilliers.fr (pensez à nous demander vos identifiants et mots de passe).

Ou en vous adressant à l'équipe de la bibliothèque : Laetitia, Marie et Isabelle sont présentes pour vous accueillir et vous conseiller dans vos recherches.



Le +

« La qualité et la diversité sont les critères pour tout achat de document par la bibliothèque. Les livres les plus attendus par les lecteurs sont disponibles quelques jours après leur sortie (les prix littéraires, le prix Goncourt, les succès de librairie...) », souligne Rita CANALE, Adjointe au Maire, chargée notamment de la Culture.

En chiffres et en lettres
La bibliothèque représente :
- 22 000 livres
- 1 500 DVD

Vous les attendiez ? ils sont arrivés...



Vos prochains rendez-vous culturels !

© Thierry Guillaume



AVRIL

CONTE / MUSIQUE

La légende de Tsolmon
Mercredi 27 avril à 14h30
Salle des fêtes

MAI

THÉÂTRE / CRÉATION

Agrippine
Du mardi 10 au samedi 21 mai
Studio théâtre



© Hipstamatic Photo



MAI

CHANSON / MUSIQUE DU MONDE / MALOYA SÉGA

Orianne Lacaille 1ère partie
Davy Sicard 2ème partie
Vendredi 13 mai à 20h30
Salle des fêtes

© G Vidamment



MAI

CHANSON / FÊTE

Les soeurs moustache
Samedi 21 mai à 20h30
Salle des fêtes





La Ville lance avec les écoles le projet « Je peins ma ville ! »

Après le printemps des poètes qui, l'année passée, grâce à un travail des petits et grands a permis de recueillir plus de 400 Haikus (poèmes japonais), les écoles et la Ville lancent cette année un projet autour de la peinture : « Je peins ma ville ! »

La culture s'exprime sous différentes formes (théâtre, danse, écriture, sculpture...) et elle est toujours source d'inspiration et développe la créativité. Après l'écriture de poèmes l'année dernière, cette année la Ville a travaillé avec les trois groupes scolaires afin de favoriser la peinture. Le thème choisi ? « Je peins ma ville ».

L'idée est d'exposer les travaux des élèves qui choisiront différents lieux de la ville avec les enseignants pour peindre. Puis, les peintures seront exposées dans différents sites pour inviter les visiteurs à déambuler, du Centre Socio-Educatif Jules Verne à la salle des fêtes en passant par la salle d'honneur avec une halte à l'école Emile Zola. L'idée est de rassembler des centaines de « tableaux » ! La date butoir de remise des créations est fixée au 14 juin ! Après la plume, à vos pinceaux !



Anim'accueil : des activités spécifiques le mercredi matin à l'école maternelle Victor Hugo

Suite à la refonte des rythmes éducatifs avec l'organisation à la rentrée 2021 de la semaine de 4 jours dans les écoles élémentaires et maternelles, il a été décidé de mettre en place un dispositif spécifique le mercredi matin de 9h à 11h30, appelé « Anim'accueil ».



L'objectif de ce dispositif est de favoriser la découverte et l'apprentissage d'activités artistiques (« Anim'arts »), culturelles (« Anim'culture ») et sportives (« Anim'sports ») variées et peu pratiquées sur le territoire mainvillois.

C'est ainsi qu'à l'issue des vacances d'avril, des animations autour de la photo, de la poterie, de la capoeira et de l'haltérophilie seront proposées aux enfants de Mainvilliers en plus des arts plastiques ou de la danse.

Centralisées pour le moment au sein de l'école maternelle Victor Hugo et s'adressant aux enfants de 3 à 10 ans, **vous pouvez dès maintenant inscrire vos enfants aux activités d'Anim'accueil, auprès du service Education, pour le retour des vacances d'avril.**

« L'île aux Loisirs - Olympe de Gougues » a ouvert ses portes !

D'une capacité de 170 places, le nouveau centre de loisirs de 1.000 m², à haute performance environnementale, vient juste d'ouvrir ses portes au 139 avenue de la Résistance. Renseignements auprès du service Éducation.



Dimanche 15 mai, un bric-à-brac à l'école Jean Zay



30 minutes d'Activité Physique Quotidienne à l'école Pierre de Coubertin

Depuis le mois de septembre, les 3 classes de CP de l'école Pierre de Coubertin participent à l'initiative « **30 minutes d'activité physique quotidienne** », lancée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en collaboration avec Paris 2024.

Ce projet vise à faire bouger plus les jeunes et à favoriser le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants. La sédentarité des enfants est un réel problème de santé publique. En 40 ans, les jeunes ont perdu un quart de leurs capacités cardio-vasculaires, donc leur capital santé.

Quel meilleur endroit que l'école pour transmettre les bonnes habitudes actives à tous les enfants ? Ces 30 minutes quotidiennes d'activité physique **ne se substituent pas aux 3 heures d'EPS** obligatoires par semaine, qui permettent de transmettre des apprentissages spécifiques, indispensables à l'épanouissement des élèves et à la réussite scolaire.

Les enseignants ont pu constater de réels bénéfices sur leurs élèves et sur leur classe :

- Développement des capacités motrices et des aptitudes physiques.
- Amélioration du climat de la classe : bouger permet aux enfants de lutter contre la fatigue et d'apaiser les tensions, d'apprendre à perdre et à gérer sa frustration en cas d'échec.
- Attention et concentration favorisées : meilleure disponibilité pour les apprentissages.

A l'école Coubertin, ces activités se manifestent de la manière suivante :

- Activités motrices pour travailler la coordination et la latéralisation (travail de déplacements)
- Parcours de renforcement cardio-vasculaire et musculaire
- Jeux traditionnels
- Défis
- Activités des arts du spectacle





Prendre soin de soi... tout un programme au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

Bien vieillir, avoir une bonne estime de soi sont autant de notions à aborder pour s'accepter tel que l'on est. Ce sont des valeurs essentielles qui permettent de s'adapter aux changements liés au vieillissement, de se sentir aimé et s'épanouir.

Dans ce cadre, deux nouveaux ateliers s'inscrivent durablement au programme du foyer restaurant Marie-Hélène Foucart.

Un groupe de parole « et si on en parlait... »

Il s'agira de mettre des mots sur les maux, ensemble, autour d'une boisson chaude et d'une écoute active et bienveillante.

Une fois par mois, ce groupe de parole animé par Delphine Ferrand, psychologue, sera proposé le vendredi de 10h à 12h. Il sera ouvert à 10 personnes. Pas besoin de venir chaque mois, le groupe des participants évoluera au fil du temps et des besoins de chacun.

« L'idée de ce rendez-vous est de donner la parole aux seniors dans les bouleversements qu'ils vivent, et de les écouter, les entendre et les reconnaître ! L'effet de groupe aura un rôle de soutien et d'entraide », souligne Anne BUREAU, Conseillère municipale déléguée, chargée des Seniors.



© pikisuperstar / Freepik

Des séances de socio-esthétisme



© Freepik

Il s'agira de se relaxer, de se détendre mais aussi de maintenir du lien social.

Différents thèmes seront proposés au fil des semaines afin de favoriser l'acceptation de son corps dans sa globalité, de valoriser son image et sa confiance.

Emilie Delavaux, socio-esthéticienne, animera ces rendez-vous qui seront proposés un lundi par mois de 13h30 à 15h. Les places sont limitées pour chaque séance à 6 participants. L'ambiance de ces rencontres sera douce et chaleureuse.

Ces nouveautés sont une belle occasion de découvrir le foyer restaurant qui, plus que jamais, est un lieu de partage, de rencontres et de ressourcement.

Elles s'inscrivent dans un programme déjà étoffé avec des temps de divertissement, d'information santé, des rencontres intergénérationnels et autres rendez-vous.

Accès aux séances : gratuit, sur inscription, ouvert aux personnes déjeunant au foyer restaurant le jour de la séance. Renseignements, dates des séances et inscriptions auprès de Sonia Duval : 02 37 18 56 84 ou foyer-foucart@ville-mainvilliers.fr.

Les repas des seniors et des aînés font leur retour !

A noter dès maintenant dans vos agendas ! Les repas des seniors et des aînés auront lieu cette année les 22 et 23 octobre. Les conditions et modalités d'inscription vous seront communiquées dans le prochain Mainvilliers le Mag !



La Pétanque sportive de Mainvilliers marque des points !

Le club de pétanque sportive de Mainvilliers se distingue à nouveau. Après avoir remporté successivement les trois premiers tours au niveau départemental, contre les clubs de Ouarville, Châteauneuf-en-Thymerais et Lucé, le club mainvillois continue sur sa lancée.

Ces différentes victoires ont permis aux boulistes de jouer le premier tour de zone (régional) qu'ils ont remporté face au club de Chateauneuf-sur-Loire (45), à domicile.

Au deuxième tour, le club a eu la chance de tirer un blanc (office), leur permettant ainsi d'atteindre le troisième tour sans jouer.

Quant au tirage au sort du troisième tour, le club a eu la surprise de se trouver face au club de Sully sur Loire (45), multiple fois champion de France. Contre toute attente, l'équipe mainvilloise est sortie vainqueur de cette rencontre.

Au quatrième tour, le tirage au sort les confronte à Saint Florent sur Cher (18), club également champion de France des clubs. La rencontre a lieu à Bourges, à effectif réduit pour le club mainvillois car 3 joueurs cadres sont atteints du covid. **Encore une fois, Mainvilliers se distingue et remporte la partie.**

C'est ainsi que le club se trouve qualifié pour les 1/32ème de finale, dans un des huit groupes de huit équipes. Le tirage se déroule la veille de la rencontre et le club est confronté à celui de Mehun-sur-Yèvre (18). Malheureusement un mauvais départ en tête-à-tête aura raison de l'aventure mainvilloise.

Ce parcours exceptionnel a néanmoins permis une belle avancée pour le club. **La fédération a décidé que tous les clubs ayant été jusqu'en 1/32ème seront exemptés des tours départementaux de la Coupe de France qui redémarre cette année, donc le club de Mainvilliers est directement qualifié pour les tours de zone (région).**

Une équipe de coupe de France se compose de 5 joueurs et 1 joueuse, il est possible de mettre 2 remplaçants sur la feuille de match.

Au départ il y a 6 têtes à têtes dont 1 féminin, ensuite 3 doublettes dont 1 mixte et enfin 2 triplettes dont 1 mixte.

A la fin de la rencontre, l'équipe ayant le plus de points remporte la rencontre.

L'équipe de Coupe de France a réuni en tout 8 joueurs et 2 joueuses : Aurélie AUVARD, Vanessa GAUTIER, David CHOISNET, Cyril COLAS, Ludovic DESOUCHES, Alexandre DULAC, Mickaël GAUTIER, Julien FRICHETEAU, Jeremy LUCAS, Gaëtan PAUVERT. Ainsi que leur coach : Anthony RIGALT.





Valentin Haüy : une association engagée

L'association Valentin Haüy est une association nationale. Son but est de venir en aide et défendre les droits des déficients visuels dans tous les domaines et de développer leur autonomie. Rencontre avec Sylvain Lecomte, Président du Comité d'Eure-et-Loir, dont le siège est à Mainvilliers !



Mainvilliers le Mag : Parlez-nous de votre association, depuis combien de temps existe-t-elle ? Quelle est l'histoire de sa création ?

Sylvain Lecomte : « L'association Valentin Haüy est une association nationale reconnue d'utilité publique, créée en 1889.

Elle compte environ 90 comités répartis sur tout le territoire, son but est de venir en aide et défendre les droits des déficients visuels dans tous les domaines et de développer leur autonomie.

Ses domaines d'intervention sont variés : formation et insertion professionnelle, accès aux droits, à la culture, à la lecture et aux nouvelles technologies ».

MM : Quelles sont les activités proposées par l'association Valentin Haüy ? Et quel public vise-t-elle ?

SL : « Les activités proposées dans notre comité sont variées : accueil des personnes confrontées directement ou indirectement à la déficience visuelle, aide à la constitution de dossiers administratifs, cours de braille, formations aux technologies numériques comme le téléphone et l'informatique, présentation de matériel adapté, actions de sensibilisation à la déficience visuelle dans les établissements scolaires, entreprises ou tout établissement qui le désire, mais aussi des activités de loisirs : lecture, randonnée pédestre, cours de cuisine, sorties culturelles et sportives ».

MM : Parmi vos activités, quelles sont celles dont vous êtes le plus fier ?

SL : « Il ne s'agit pas de fierté mais de solidarité, chacun peut trouver son compte dans les activités proposées selon ses besoins mais surtout ses envies. Perdre la vue, ce n'est pas cesser toute vie sociale ou toute activité mais c'est s'adapter et faire autrement. L'un des axes principaux d'adaptation est l'accessibilité numérique qui est un combat engagé

par l'association Valentin Haüy : il s'agit de participer à la mise en conformité des sites internet des institutions publiques en matière d'accessibilité permettant ainsi aux déficients visuels de pouvoir comme tout citoyen consulter mais aussi de réaliser ses démarches administratives qui sont de plus en plus dématérialisées ».

MM : Votre association était présente lors de la Nature en Balade le 18 septembre 2021, parlez-nous du partenariat avec la Ville et des carrés potagers. Faites-vous d'autres partenariats ?

SL : « Il est primordial pour toute association d'entretenir des relations avec les institutions publiques locales, la mairie de Mainvilliers est à nos côtés chaque jour et nous permet d'effectuer nos missions dans les meilleures conditions.

C'est donc toujours avec plaisir que nous répondons aux sollicitations de la municipalité. Lorsque le projet des carrés potagers, appelés « Les Cinq Sens », a été lancé et que nous avons été contacté, nous avons répondu avec enthousiasme à ce projet inclusif et fédérateur puisque les jardins du square d'Anjou sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux personnes atteintes de déficience visuelle.

Nous aimerions mettre en place d'autres partenariats avec des associations municipales, nous aimerions développer des projets avec notamment le club de randonnée et le club de pétanque ; mais comme tout à chacun nous devons traverser cette période compliquée d'épidémie.

Je profite de cette publication pour remercier le club de football de Mainvilliers qui en 2021 a effectué une collecte lors du match féminin organisé entre le PSG et Orléans ».

MM : Vous recherchez des bénévoles, en quoi ça consiste d'intégrer l'association Valentin Haüy ? Quelles sont les compétences requises ? Quel profil recherchez vous ?

SL : « En effet, pour une association le bénévolat est un carburant indispensable à notre fonctionnement. Toute aide serait la bienvenue et ce dans de nombreux domaines : l'accompagnement, le transport, nous aider dans les activités diverses.

N'hésitez pas à nous solliciter, vous serez accueilli dans la bonne humeur et avec reconnaissance ».

Pour contacter le comité d'Eure-et-Loir :
- par mail à comite.chartres@avh.asso.fr
- ou par téléphone au 09 86 17 93 77



Jumelages avec Römerberg : les échanges redémarrent !



S'enrichir mutuellement, favoriser l'échange de cultures, d'expériences sont autant de bonnes raisons pour devenir membre de l'association des jumelages de Mainvilliers. Depuis près de 50 ans, les Villes de Mainvilliers et Römerberg entretiennent de solides liens d'amitié.

Les rencontres entre Mainvilliers et Römerberg ont lieu tous les deux ans, lors du week-end de Pentecôte. Ainsi, du 3 au 6 juin prochain des familles allemandes viendront à Mainvilliers retrouver leurs amis de longue date, tandis que d'autres le feront pour la première fois.

Ces moments d'échanges se font dans la joie et la bonne humeur.

De plus, tous les ans, une vingtaine de jeunes de 12 à 16 ans se rencontrent une dizaine de jours en

été, une année en France, une année en Allemagne, l'échange aura lieu cette année en Allemagne du 23 au 31 juillet 2022.

Vous êtes intéressés ? Contactez l'association au 02 37 36 64 37 ou au 02 37 36 73 90.

L'association propose également des cours d'allemand, niveaux intermédiaire et avancés.

Contact : 06 83 07 20 76.

« Ribambelle » : Des Assistantes Maternelles à votre service 😊

L'association « Ribambelle » regroupe 22 assistantes maternelles agréées indépendantes. Cette association mainvilloise dynamique propose de nombreux services. Tour d'horizon des actions !



L'association offre aux enfants la possibilité de participer à plusieurs activités de groupe, comme des ateliers d'éveil corporel dispensés par une intervenante lors des séances de bébé gym ou encore des ateliers sensoriels animés par les

assistantes maternelles (marionnettes, kamishibai, playmais, etc...)

Les enfants peuvent profiter des structures de la ville (bibliothèque, RPE...). L'association fête Noël, crée un carnaval et prépare un spectacle de fin d'année ! Les parents sont bien évidemment conviés à ces festivités pour le grand bonheur des tout-petits. Le remplacement de l'assistante maternelle pourra être envisagé. Nous disposons de places vacantes pour accueillir parents/assistantes maternelles.

N'hésitez plus ! Contactez l'association en demandant Madame Valérie MARTIN au 06 25 08 48 66 ou à l'adresse mail suivante : ribambelledemainvilliers@outlook.fr

AGIRabcd28 : Une association engagée dans de nombreux domaines !



L'Association Générale d'Intervenants Retraités, **ouverte aux personnes de tout âge**, est reconnue d'utilité publique. Cette association intervient dans les domaines de l'éducation et du social : soutien scolaire, parrainage de jeunes apprentis, Français Langue Étrangère, aide à l'insertion professionnelle et au code de la route, ateliers interculturels, citoyenneté, prévention senior...

Si vous souhaitez investir vos compétences et votre sens du relationnel au service de la solidarité, en fonction de votre disponibilité, écrivez à : agirabcd28@gmail.com

En savoir plus sur leurs actions : agirabcd28.blogspot.com



L'Odyssée des f'AME, une association humanitaire et solidaire

L'Odyssée des f'AME, créée par trois jeunes euréliennes dont deux Mainvilloises, vise d'abord et avant tout à récolter des fonds pour les associations Ruban Rose et Enfants du désert. Zoom sur leur engagement.

Respectivement âgées de 32, 27 et 23 ans, Audrey Rivasseau, Marie Leconte et Eva Labriot sont les trois fondatrices de l'Odyssée des f'AME.

Elles sont engagées dans la lutte contre le cancer du sein et soutiennent à ce titre Ruban Rose et la Ligue contre le Cancer 28. Elles agissent dans le même temps en faveur des femmes du désert dans le besoin, via l'association Enfants du désert.

Aujourd'hui, elles ont décidé de participer Trek Rose Trip Maroc, une randonnée pédestre nomade d'orientation 100 % féminine.



Marie Leconte, Audrey Rivasseau et Eva Labriot préparent leur trek 100 % féminin.

SOUTENEZ
Odyssée des f'AME
qui participe au
Trek Rose Trip Maroc
2022

COURSE D'ORIENTATION
100% FEMININE
SOLIDAIRE
ECO-RESPONSABLE

3 F'AME : AUDREY, MARIE, EVA
PRETES A SE DEPASSER

DONS REVERSES AUX
ASSOCIATIONS :
COMITE DE LA LIGUE CONTRE
LE CANCER DU 28
ET ENFANTS DU DESERT

FAITES UN DON POUR NOUS SOUTENIR

@odyssee_des_fame
0672207724
odysseedesfame@gmail.com

Objectif ? Récolter des fonds pour les associations. Le trek se déroulera sur six jours, dont trois d'orientation avec boussole, compteur GPS et rapporteur topographique ainsi qu'un jour de challenge solidaire. « La dernière étape du trek se déroulera sur la plus haute dune de Merzouga avec une chaîne humaine pour s'entraider », a confié Marie, professeur d'EPS aux journalistes.

Pour se faire, les trois jeunes femmes proposent de créer une association pour récolter des fonds et trouver des sponsors. L'idée est de vendre des savons personnalisés, de proposer du coaching sportif mais aussi bien d'autres actions. Renseignements auprès de odysseedesfame@gmail.com

Suivez les sur Instagram : [odyssee_des_fame](https://www.instagram.com/odyssee_des_fame) et Facebook : Odyssée des f'AME

Collecte de fonds

Opération "Mon savon personnalisé" : une idée cadeau solidaire avec au choix un prénom, un message prédéfini : 6 €. Savon seul : 5 €. Coaching sportif personnalisé : cours collectif le dernier lundi du mois, à 19 heures, 11, rue du Onze-Novembre à Chartainvilliers. Durée 1 heure, 15 € la séance. Vente de chocolats avec "Les Chocolats du cœur".

Contact, renseignements : 06 81 58 50 04 ou 06 13 76 02 65 ou odysseedesfame@gmail.com

Sur Facebook, Odyssée des f'AME.



Le Conseil municipal de Mainvilliers, installé le 28 janvier 2022, est composé de 33 élus, dont 27 issus de la majorité municipale et 6 de la minorité. Vous trouverez dans cette rubrique vos représentants élus qui siègent au Conseil Municipal pour prendre les décisions qui vous concernent.

Ils font la ville, focus sur

Hamady GADIO
Conseiller municipal délégué,
chargé de la jeunesse
(16-25 ans)



Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

« Je suis né au Sénégal et je suis arrivé en France à l'âge de 4 ans et 1/2. Mainvillois depuis près de 40 ans (merci papa) et fortement investi dans la vie associative depuis près de 20 ans, je suis par ailleurs membre d'une association à but humanitaire pour venir en aide aux habitants de notre village natal au Sénégal.

Bénévole actif, j'ai été contacté lors la mandature de Jean-Jacques CHATEL pour être « citoyen associé ». Première expérience à la vie publique municipale qui m'a permis de découvrir les procédures administratives complexes d'une collectivité.

Ces « lourdeurs », souvent méconnues, m'ont appris la différence entre le « temps politique » et le « temps des administrés ».

Vous avez été de nouveau officiellement élu en charge de la politique jeunesse pour les 16-25 ans le 10 février dernier. Pourquoi cette délégation ?

« Je suis père de 3 petites filles et, comme tout parent, je suis sensible à l'avenir de notre jeunesse. Jeunesse qui est selon moi la richesse d'une commune, et nous avons la chance d'en avoir une riche et variée dans ses nuances.

Nous avons, avant les élections du mois de janvier, engagé de nombreux projets. L'équipe municipale m'a apporté sa confiance pour poursuivre l'action engagée.

Nous avons dès notre prise de fonction enclenché le « PASS PERMIS », qui est une aide au financement du permis de conduire pour les 15-25 ans. Favoriser les déplacements des jeunes est essentiel dans notre département rural.

En parallèle, nous avons tenu notre engagement de réaliser de nouvelles structures multisports au stade Bernard Maroquin en attendant celles à venir...

Notre souhait est de faire le maximum afin que tous les jeunes puissent se construire et s'épanouir dans notre belle commune ».

Comment abordez-vous les futures années du mandat après les élections partielles des 16 et 23 janvier 2022 ?

« Je suis plus motivé que jamais. Aujourd'hui notre légitimité est pleine et entière pour porter à bien tous les engagements pris lors des 2 campagnes.

Nous devons permettre aux jeunes d'être acteurs de la vie locale notamment en soutenant les initiatives collectives mais également les talents qui peuvent se révéler, comme Rose LOGA, championne d'Athlétisme ou encore Fatoumata TOURE championne de Basket etc. Aujourd'hui avec le CSE Jules Verne nous travaillons à la structuration d'un pôle jeunesse 16-25 ans. C'est le grand chantier de l'année. Notre ambition est de faire toujours mieux ! Notamment pour l'insertion des jeunes dans le monde du travail (pilier important de la construction de soi) ».

LE CONSEIL MUNICIPAL



Michèle BONTHOUX

Maire, chargée de la police municipale,
du logement social, de la communication
et des ressources humaines,
Conseillère communautaire,
Conseillère régionale

Adjoints au Maire :



Aziz BOUSLIMANI

1^{er} Adjoint au Maire, chargé de l'Economie
Sociale et Solidaire, du Développement
Durable, et de la Politique de la Ville,
Conseiller communautaire



Sandrine MONTBAILLY

Adjointe au Maire, chargée des Finances,
Prospectives et Marchés Publics



Christophe DEFRANCE

Adjoint au Maire, chargé du Pôle
Intergénérationnel, de l'Éducation, de la
Jeunesse, des Familles et de la Solidarité



Rita CANALE

Adjointe au Maire, chargée du Pôle
de l'Epanouissement, des associations
et de la Culture, Conseillère communautaire



Romyns-Félix CHARON

Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme
et du plan local de l'urbanisme



Sylvie VICENTE

Adjointe au Maire, chargée de la
Petite Enfance



Gérard BOUSTEAU

Adjoint au Maire, chargé des bâtiments,
de l'informatique, de la voirie
et de l'environnement urbain



Laetitia FERNANDES

Adjointe au Maire, chargée du Centre
Communal d'Action Sociale (CCAS),
de l'action sociale et de l'inclusion



Jean-Paul RAFAT

Adjoint au Maire, chargé de la Citoyenneté,
Conseiller communautaire

Conseillers municipaux délégués :



Jacques GUILLEMET

Conseiller municipal délégué, chargé de
l'économie de proximité et au Pôle Santé,
Conseiller communautaire



Anne BUREAU

Conseillère municipale déléguée, chargée
des Séniors



Hamady GADIO

Conseiller municipal délégué, chargé de la
Jeunesse (16-25 ans)



Denise DUBOIS

Conseillère municipale déléguée, chargée
du Sport



Mahieddine MAHI

Conseiller municipal délégué, chargé de la
Population



Samir KASMI

Conseiller municipal délégué, chargé de la
Jeunesse (7-16 ans)



Autres Conseillers municipaux de la Majorité :



Isabelle MONDOT
Conseillère communautaire



Paulette MERCIER



Yasmina SAIDI



Bernard VINSOT



Mayléa EDMOND



Julien MALLOL



Magou KONATE



Frédéric GUINCETRE



Edwige NTOMBANI



Frédéric MARIE



Annabelle ALHASAN

Liste « Ensemble passons à l'action » :



Michel CIBOIS
Conseiller communautaire



Sophie MILON-AUGUSTE



Alexandre MASSA



Catherine JUBAULT



Pascale COUTURIER



Stéphane PINAULT



Mairie de Mainvilliers

Hôtel de Ville - place du Marché
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex

02 37 18 56 80

Site : ville-mainvilliers.fr

Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et

13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)

- Direction des Services Techniques :

02 37 18 56 43

Informez-nous avec le numéro citoyen

0 800 48 48 73 Service & appel gratuits

Utilisez le « Numéro citoyen » de la Ville de Mainvilliers lorsque les faits à signaler ne justifient pas un appel urgent à la police nationale, ou bien en complément de l'appel urgent pour donner l'information à la police municipale. Appel gratuit depuis un poste fixe.

Direction de la Vie Locale

129 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 12h15 et 17h le vendredi)

- Secrétariat : 02 37 18 37 20

- Culture : 02 37 18 37 25

Direction enfance / famille

129 avenue de la Résistance

- Service éducation : 02 37 18 56 46

- Secrétariat : 02 37 18 37 21

Police municipale

127 avenue de la Résistance

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)

Accueil physique le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

125 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (ouverture à 10h le jeudi ; fermeture à 17h le vendredi)

- Secrétariat : 02 37 18 32 26

- Programme de réussite éducative : 02 37 18 30 58

Bibliothèque municipale Jean de la Fontaine

131 avenue de la Résistance

Horaires d'ouverture : ouvert mardi 15h-18h / mercredi 14h-18h / jeudi 9h-12h et 15h-18h / vendredi 15h-18h / samedi 9h-12h et 14h-17h

02 37 21 84 57

Pôle petite enfance « Les Mainvillous »

133 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 7h30-18h30

- Multi accueil : 02 37 18 54 44

- Crèche familiale : 02 37 18 54 45

- Relais d'Assistants Maternelles :

06 16 33 57 07

- Protection Maternelle et Infantile :

02 37 21 85 21

Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

3 rue du 14 Juillet

Ouvert du lundi au vendredi 7h30-17h (fermeture à 16h le mercredi et le vendredi)

02 37 18 56 84

Institutions

Centre socio-éducatif Jules Verne

137 avenue de la Résistance

02 37 23 21 14

Centre aquatique et forme des Vauroux

1 rue Salvador Allende

09 71 00 28 28

La Poste

135 avenue de la Résistance

02 37 84 13 70

Chartres métropole

Hôtel de Ville - Place des Halles

28000 Chartres 02 37 23 40 00

- Pour les déchets, joindre

Chartres métropole au numéro vert

0800 22 20 36.



Point d'accès au Droit

5 rue du Docteur-Gibert à Chartres

ouvert du lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h.

02 36 67 30 40

L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

Conseil départemental d'Eure et Loir :

02 37 20 10 10

Numéros d'urgence

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) :

02 37 20 45 47

Commissariat de Chartres : 02 37 24 75 39

Violences faites aux femmes : 3919

Pompiers : 02 37 84 13 70

SAMU : 15

Préfecture : 02 37 27 72 00



Un budget à la hauteur de vos ambitions

C'est avec une joie et une détermination renouvelées que nous avons présenté les orientations budgétaires pour l'année 2022 lors du Conseil municipal du 17 mars, après une interruption de 4 mois de gouvernance de la ville.

Dès le 11 février, une fois les élus installés dans leurs fonctions et les commissions renouvelées (puisque nous avons dû reprendre tous les dossiers à l'arrêt), nous avons travaillé à la construction d'orientations budgétaires répondant à vos besoins. Le 7 avril nous avons acté officiellement nos projets en votant le budget 2022.

Sur le précédent exercice, l'accueil de loisirs, l'extension du pôle Petite Enfance, le cabinet médical, les vestiaires et les nouveaux terrains multisports au stade Bernard Maroquin avaient été budgétés et les travaux de certains équipements sont terminés.

L'attente de la décision du Conseil d'Etat a retardé différents projets comme le budget participatif mais n'a pas empêché d'amorcer les démarches administratives entre autre pour la garderie de l'école Pierre de Coubertin ou encore la végétalisation des cours d'écoles.

En 2022, l'équipe municipale et les agents de la commune continuent la feuille de route du programme électoral avec notamment :

- La poursuite de la rénovation de la voirie
- Le démarrage des travaux de l'extension du pôle petite enfance
- La rénovation des équipements sportifs
- Le démarrage des travaux de l'extension de l'accueil périscolaire de l'école Pierre de Coubertin
- La poursuite de la rénovation du cœur de ville
- La reconduction d'Anim'accueil et Anim'vacances
- L'étude des besoins des seniors pour la création d'un service de transport et de petits travaux à domicile
- Le développement de l'accès à la culture pour tous avec notamment le 1er festival jeune public pour les petites et grandes personnes, et une nouvelle formule pour le 14 juillet

Toutes les actions programmées sont le fruit de nos rencontres avec les habitant-e-s lors des deux campagnes municipales. Notre priorité est d'améliorer le cadre de vie et de faire en sorte que chaque Mainvilloise et Mainvillois, du plus petit au plus âgé soit heureux et fier de vivre dans notre commune.

Vos élus de la majorité : Pour Mainvilliers ensemble, continuons !

Cher(e)s Mainvillois(es)

Grand merci aux 999 Mainvillois qui nous ont accordé leur **confiance** lors des élections municipales. Malheureusement, cela n'a pas suffi pour amener à notre ville **une équipe municipale capable de travailler avec les communes voisines et rompre ainsi avec l'isolement mainvillois !**

Sachez que **cette nouvelle municipalité ne vous respecte pas !** Vous représentant au conseil municipal, les élus de Madame Bonthoux ont décidé que, **puisque nous n'appartenions pas à leur majorité, nous ne méritions pas l'indemnité octroyée aux élus sans délégation !**

La **considération objective** nécessaire pour pouvoir modifier le montant est pour Madame Bonthoux : le fait de **ne pas nous inviter aux réunions de bureau**, précisant alors que la participation à ces réunions **permet d'avoir les informations nécessaires à la bonne compréhension des dossiers** traités en conseil municipal. Doit-on en déduire que nous ne devons pas avoir les informations ?

Lors du dernier Conseil Municipal, Madame la Maire nous a dit **qu'il était inutile de nous demander notre avis** étant largement majoritaire ! Cependant quelques minutes après ce **nouveau manque de respect, une de nos interventions** était reprise car jugée **pertinente !**

Le mépris est-il le visage de la nouvelle municipalité socialiste mainvilloise ?

Où est le respect de la démocratie ?

Valeur oh combien importante en cette période si sensible de guerre en Ukraine !

Nous avons participé, ces jours derniers, aux commissions municipales, nous avons ainsi pu constater **le taux de participation des conseillers municipaux !** Permettez-nous de penser que la mise en place **d'indemnités proportionnelles à la présence réelle**, c'est-à-dire physique et attentionnée, serait une bonne chose !

Nous nous réjouissons de l'ouverture de la maison médicale ! Mais que penser, lorsque nous apprenons que, ayant déjà une patientèle, le nouveau médecin généraliste refuserait de prendre de nouveaux patients ? Nous ne pouvons que constater que l'arrivée de nouveaux médecins ne compense pas la fermeture et le départ des professionnels de santé des Acacias.

Vos élus de la liste Ensemble Passons à l'Action, Michel CIBOIS, Sophie MILON AUGUSTE, Alexandre MASSA, Catherine JUBAULT, Stéphane PINAULT, Pascale COUTURIER

Mainvilliers solidaire avec l'Ukraine Ensemble soutenons les Ukrainiens !

En concertation avec la Croix-Rouge d'Eure-et-Loir et le Centre socio-éducatif Jules Verne, la Ville de Mainvilliers s'engage à venir en aide aux Ukrainiens, qui font face à une guerre sans précédent. Une collecte est ainsi organisée pour subvenir aux besoins des réfugiés arrivant en France.

Nous recherchons :

- des denrées alimentaires non périssables
- des vêtements adultes et enfants en bon état
- des produits d'hygiène
- du matériel de puériculture
- des couches bébé de tous âges
- du lait en poudre pour les premiers et deuxièmes âges.

Les dons pourront être déposés au Centre socio-éducatif Jules Verne 137 avenue de la Résistance à Mainvilliers du lundi au vendredi de 8h45 à 12 heures et de 13h30 à 19 heures, jusqu'au 30 avril 2022.



© Freepik

Tous les dons seront remis en **intégralité** à la Croix Rouge d'Eure-et-Loir à destination des Ukrainiens arrivés sur le département. Seuls les dons cités ci-dessus seront collectés.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- La Mairie de Mainvilliers au 02 37 18 50 09
- Le CCAS au 02 37 18 30 61
- Le Centre socio-éducatif (CSE) au 02 37 23 21 14

Vous pouvez également participer aux dons numéraires sur le site de la Croix-Rouge française : www.croix-rouge.fr

De la place pour accueillir un réfugié ?

Même s'il est encore tôt pour évaluer les besoins en matière de prise en charge, il est nécessaire de préparer le dispositif d'accueil des réfugiés ukrainiens.

Aussi, les propriétaires de logements vacants et/ou les propriétaires ayant la possibilité d'accueillir à domicile des réfugiés peuvent se signaler au CCAS au 02 37 18 30 61 ou envoyer un courriel à : pref-solidarite-ukraine@eure-et-loir.gouv.fr

